



Formation médico-légale



Type de formation	Formation intra-établissement et inter-établissements Moyenne et de la Haute Vallée de l'Arve ainsi que la Vallée du Giffre
Date Horaires Lieu	Mercredi 31/05/23 ou Mercredi 29/11/23 Accueil à 8h30 - Formation de 9h à 17h La formation se déroulera dans la salle du Triangle située du côté des services administratifs de l'hôpital de Sallanches.
Restauration	Repas possible au self des HPMB – Prévoir pour les participants d'acheter un ticket repas de 9 euros pour un repas complet auprès du bureau d'accueil principal des HPMB.
Durée de l'action	1 journée de 7 heures
Accessibilité	La formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap. Nous le signaler afin de nous permettre d'adapter votre accueil ou vous orienter si besoin vers d'autres structures.
Public visé	Médecins, Internes et Sages-femmes des Hôpitaux du Pays du Mont Blanc Médecins généralistes œuvrant au sein de la Moyenne et de la Haute Vallée de l'Arve ainsi que la Vallée du Giffre
Objectifs de la formation	<p>Sur notre territoire, la justice réquisitionne des médecins non légistes pour établir des certificats relatifs aux victimes de violences (dont le certificat d'ITT) mais également pour le maintien des personnes mises en garde à vue, ou bien pour certifier le décès d'une personne.</p> <p>L'objectif de cette formation est de donner aux médecins non légistes les connaissances et les outils permettant de conduire une consultation à visée médico-légale visant à fournir les éléments d'un point de vue médical mais également judiciaire et indemnitaire.</p>
Contenu de la formation	<p><u>1) Missions UMJ Haute-Savoie</u></p> <p><u>2) Examen d'une victime décédée</u></p> <ul style="list-style-type: none">• L'examen médical d'une personne décédée Intérêt et importance de l'examen de la victime décédée• La rédaction du certificat de décès, les indications de l'OML Particularités du certificat de décès, pièges à éviter Indications de l'OML et décisions judiciaires en découlant <p><u>3) Examen d'une victime vivante</u></p> <ul style="list-style-type: none">• L'examen médical préalable à la formalisation du certificat médical initial : sa méthode, ses aspects somatiques et psychiques La consultation médico-légale dans ses aspects pratiques, le déroulement de la consultation, la sémiologie des blessures physiques et psychiques,• L'examen médical d'une victime d'agression sexuelle Développer la prise en charge médicale et judiciaire d'une victime d'agression sexuelle• Signalement judiciaire et information préoccupante

	<p>Les victimes justifiant d'une attention particulière : l'âge de la victime : mineur de moins de 15 ans, la vulnérabilité en raison de son âge, d'une maladie, une déficience physique ou psychique, un état de grossesse. Grenelle des violences conjugales : violences conjugales, signalement et secret professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction du certificat médical initial La formalisation du certificat médical initial (sur demande spontanée de la victime, sur réquisition judiciaire, en immédiat et à distance des faits) La détermination de l'Incapacité Totale de Travail au sens pénal • L'examen médical de la personne gardée à vue Spécificité et attentions particulières de l'examen d'une personne placée en garde à vue <p><u>4) Le certificat médical</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les pièges des certificats médicaux (toute catégorie confondue) La rédaction d'un certificat médical peut être source d'ennuis judiciaires : comment les anticiper et les éviter ? <p><u>5) Les attentes de la justice envers le médecin hospitalier/médecin généraliste</u></p> <p><u>6) Cas clinique</u> Cas cliniques apportés par le médecin légiste ou les participants. Questions/réponses</p>
Méthode pédagogique	Alternance d'apports théorico-cliniques, de travail sur des situations cliniques apportées par l'intervenante ou les participants. Un support de cours sera transmis par mail en fin de formation.
Evaluation satisfaction	1 lien formulaire d'évaluation de la journée de formation sera envoyé sur l'adresse mail des participants.
Sanction de la formation dispensée	Attestation de fin de formation
Intervenants	Docteur Cloé Scherpereel , Médecin Légiste – PHc – Unité Médico Judiciaire CHANGE – UAPED CHANGE - Institut Médico-Légal CHU Grenoble Alpes.
Contact	Isabelle Guer, Psychologue clinicienne, Coordinatrice Unité Référents Violence des HPMB, I.Guer@ch-sallanches-chamonix.fr 06.29.18.37.07

Formation organisée par l'Unité Référents Violence des Hôpitaux du Pays du Mont Blanc